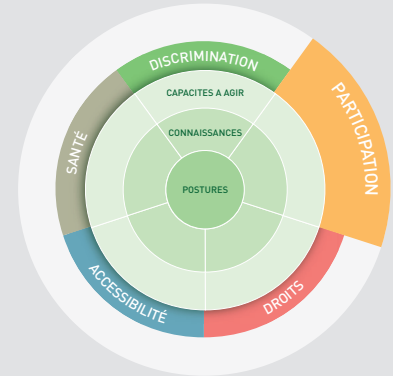


## La Boussole dans la pratique: La participation à la vie politique

# Renforcer l'égalité dans la participation politique dans la pratique.

### Boussole-CDPH



La participation politique des personnes en situation de handicap sur la base de l'égalité est une préoccupation majeure de la CDPH.

Dès lors, comment peut-on la favoriser au quotidien ?  
Le modèle du continuum de la participation politique constitue un outil utile.

Nous vous expliquons comment il fonctionne et comment l'appliquer de façon ciblée afin de sensibiliser à la participation politique et de la promouvoir.

### Dans ce document vous apprendrez:

- Ce qu'on entend par « participation à la vie politique » dans la CDPH.
- Comment renforcer la participation politique au quotidien et dans le travail.
- Quels éléments font partie du modèle du continuum et pourquoi celui-ci est utile pour le travail sur le terrain.
- En quoi le modèle du continuum peut s'avérer utile dans les domaines du logement et du travail, aux professionnels de terrain ou aux personnes en situation de handicap.

## Art. 29 CDPH | Participation à la vie politique et à la vie publique

La participation pleine et effective à la vie politique et à la vie publique sur la base de l'égalité sans discrimination aucune constitue une exigence clé de la CDPH.

### Les aspects suivants la définissent :

- Le vote sans risque d'intimidation ou de manipulation
- Des procédures, équipements et matériels électoraux qui soient accessibles et faciles à comprendre et à utiliser
- La représentation par des représentantes et représentants librement élus
- La possibilité de se présenter à des élections
- La possibilité d'exercer toutes fonctions publiques à tous les niveaux de l'Etat et exercer un mandat électif
- Le recours aux technologies d'assistance et aux nouvelles technologies et, le cas échéant, la possibilité de se faire assister d'une personne de son choix pour voter
- La participation aux organisations non-gouvernementales et associations qui se consacrent à la vie publique et politique
- La participation aux activités et à la gestion des partis politiques
- La constitution d'organisations d'autoreprésentants ou la possibilité d'y adhérer

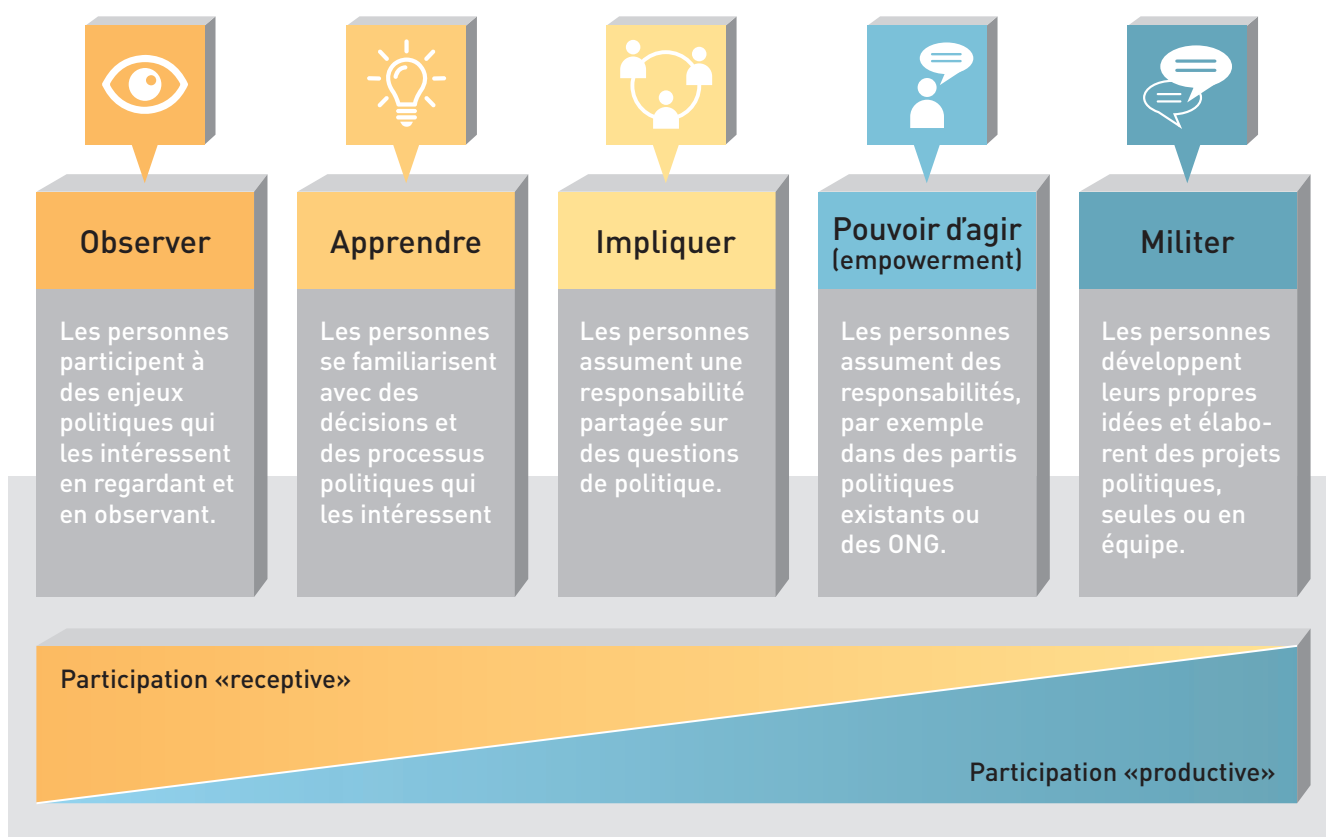
## Le modèle du continuum dans la participation politique<sup>1</sup>

### Comment bien distinguer les différents degrés de la participation politique ?

Le modèle du continuum dans la participation politique se révèle utile, tant pour les dirigeants et les professionnels de terrain que pour les personnes en situation de handicap. Il permet la distinction entre le degré de participation politique réel et celui souhaité, ainsi que de clarifier les conditions cadres nécessaires. Le modèle du continuum peut être utilisé par l'organisation dans son entier, en équipe ou individuellement, dans toute une série de situations de la vie quotidienne.

Il englobe tous les aspects de la participation politique, de sa forme la plus simple comme l'observation des processus politiques (des citoyennes et citoyens comme spectatrices et spectateurs) à sa forme la plus aboutie de militants qui lancent des sujets, des initiatives et des mouvements de manière autodéterminée.

Entre les deux, il existe différents degrés de participation politique, comme le fait de parler à des politiciens ou de prendre part à des événements politiques.



<sup>1</sup> Le modèle présenté ici est une adaptation du modèle du continuum en cinq étapes pour la participation culturelle élaboré par le groupe de travail Participation culturelle du Dialogue culturel national en 2015.

### Le modèle du continuum distingue cinq degrés dans la participation politique. Plus le degré est élevé, plus la part active de la participation politique est importante.



**Degré 1 Regarder et observer:** Les personnes participent à des enjeux politiques qui les intéressent en regardant et en observant. On peut le comparer au fait d'assister à un spectacle au théâtre où, bien que ce soient les autres qui jouent, on peut être impliqué en montrant de l'intérêt, en étant touché, ou non, ou encore en étant enthousiaste.



**Degré 2 Apprendre:** Les personnes se familiarisent avec des décisions et des processus politiques qui les intéressent. Elles se forment davantage dans le domaine, par exemple en lisant des journaux ou des blogs pertinents. Elles échangent avec d'autres personnes également intéressées par la politique. Elles se renseignent sur les attentes et les préoccupations de tiers.



**Degré 3 Impliquer:** Les personnes assument une responsabilité partagée sur des questions de politique. Elles votent aux élections qui les intéressent. Elles soutiennent des partis ou des mouvements politiques, par exemple en distribuant des flyers ou en participant à des campagnes d'Emailing.



**Degré 4 Pouvoir d'agir:** Les personnes assument des responsabilités, par exemple dans des partis politiques existants ou des organisations non-gouvernementales. Elles se présentent à des élections ou prennent des fonctions dans des ONG.



**Degré 5 Militer:** Les personnes développent leurs propres idées et élaborent des projets politiques, seules ou en équipe. Elles lancent des nouvelles thématiques ou perspectives, par exemple en animant leurs propres blogs, en développant de nouvelles chaînes YouTube, en lançant une initiative dans une région, en fondant une ONG ou encore en modifiant de manière innovante le dialogue avec d'autres militants politiques. Elles agissent comme militantes et militants.

**Il convient de noter que:** dans chacun des cinq degrés, il s'agit bien de participation politique, celle-ci pouvant se réaliser de différentes manières. Le fait d'observer et d'apprendre requiert déjà de l'intérêt, de la vigilance, de la réflexion, de la participation, de la confrontation ou, si nécessaire, de l'échange.

Le fait de rendre l'information sur la politique accessible (par le biais de la télévision, de la radio, des journaux, d'internet ou encore par la participation à des événements politiques), que ce soit dans une résidence ou dans un atelier, permet d'atteindre le degré 2, celui de l'apprentissage.

A contrario, si l'engagement syndical ou dans un parti politique est empêché sur la base d'une prétendue „neutralité“, les formes plus actives de la participation politique sont entravées.

Si les professionnels de terrain manipulent et imposent leurs idées politiques, de façon directe ou indirecte, alors l'autodétermination politique et le processus d'apprentissage sont empêchées.

Aborder les questions de participation politique peut susciter des inquiétudes chez certains. La crainte, par exemple, de disputes faites d'arguments peu constructifs ou idéologiques, avec les personnes en situation de handicap ou entre professionnels.

De plus, on se fait parfois une représentation de la politique comme étant quelque chose de lointain, d'abstrait, d'inintéressant ou d'obscur. Cependant, la CDPH indique clairement que la participation politique est un droit fondamental non négociable.

C'est justement parce que le modèle du continuum ne présente pas les choses de façon binaire qu'il permet de nuancer la réflexion et d'apporter des points de repères.

## Comment appliquer le modèle du continuum dans la pratique ?

**Comme dirigeant ou professionnel de terrain, vous pouvez**

- Reconnaître sur quel degré de participation politique vous vous situez, selon la thématique.
- Commencer par discuter en termes généraux de la notion de degré de participation politique, en bilatéral ou en équipe, et échanger sur des d'expériences, des représentations ou des attentes.
- Aborder certains thèmes centraux de la politique, tels que l'engagement syndical ou environnemental.
- Mettre en évidence certaines différences et les questionner – par exemple se poser la question de savoir pourquoi une personne sera plutôt « observatrice » dans tel domaine tout en se montrant beaucoup plus « autonome » dans tel autre.
- Clarifier quel type de soutien est souhaité par la personne pour lui permettre de renforcer son niveau de participation politique.
- Clarifier quel type de soutien est nécessaire à la personne pour qu'elle soit en mesure de renforcer son niveau de participation politique.
- En tant que dirigeant, professionnel de terrain ou équipe, pouvoir comparer la représentation que je me fais de l'accompagnement que je propose aux personnes concernées et comment cet accompagnement est en réalité perçu par elles.
- Approfondir le dialogue entre professionnels sur ce que pensent et ressentent les uns et les autres à propos de l'accompagnement à la participation politique.
- Préciser si et pour quelle raison vous ou votre équipe abordez la dimension politique de certaines thématiques, alors que pour d'autres cette dimension sera ignorée ou tournée en dérision.
- Mettre en place de la formation continue afin de renforcer les compétences et capacités de chacun à l'accompagnement à la participation politique.

### Exemples

- A la suite de discussions sur la participation politique, une résidente se rend compte qu'elle souhaite s'informer davantage sur les questions d'égalité et qu'elle aimerait initier un groupe de réflexion féminin sur le sujet.
- Une éducatrice réalise qu'elle ressent l'enjeu de la participation politique comme une menace et que ce sujet ne lui inspire que des craintes. Dans le fond, elle préférerait éviter cette problématique ou la déléguer.
- Un éducateur est très intéressé par le sujet. Il réalise cependant qu'il a le sentiment que sur certains thèmes les résidentes et résidents pourraient ne pas avoir l'opinion qu'il considère comme « correcte ».
- Dans un atelier la question des syndicats est évoquée entre professionnels. La plupart des collaborateurs estiment que ceux-ci ne sont pas nécessaires dans le secteur du social. D'ailleurs, eux-mêmes ne font partie d'aucun syndicat. Dans le monde du social, tous les problèmes peuvent se résoudre à l'amiable. Cependant un des éducateurs a des doutes et se demande si ce raisonnement n'est pas trop simpliste.
- Une résidente se montre très intéressée par la protection de l'environnement. Elle voudrait s'engager et souhaite le soutien d'un professionnel pour trouver quelle ONG serait la plus adaptée.
- Dans un atelier, pendant la pause, des déclarations discriminatoires sont faites de manière répétée par plusieurs personnes. Lorsqu'on les interpelle à ce sujet, elles répondent que puisqu'il est désormais constamment question de participation politique, elles ont bien le droit d'exprimer leur opinion, non ?
- Plusieurs personnes d'un atelier s'intéressent à la place donnée aux personnes en situation de handicap du côté des entreprises/fournisseurs. Elles lancent un projet sur cette problématique.
- Un groupe de personnes propose de conclure un accord de coopération avec la municipalité afin qu'à l'avenir toutes les activités de loisirs soient inclusives.

## Le modèle du continuum dans l'accompagnement au quotidien et dans le travail

### Comment renforcer la participation politique au quotidien et dans le travail ?

Pour les deux domaines, les principes suivants s'appliquent:

- Inscrivez la participation politique dans les situations du quotidien: tout comme des conversations sur le sport ou sur les événements de la vie quotidienne peuvent être évoqués pendant la pause, les questions politiques peuvent elles aussi devenir monnaie courante.
- Liez les enjeux politiques à des projets existants, comme par exemple un travail de théâtre ou la mise sur pied d'une commission du personnel.
- Sachez tirer avantage des intérêts existants, comme par exemple celui pour le sport, en abordant les aspects politiques de la construction d'un stade. Les thèmes abordés ne doivent pas nécessairement toujours être « importants » comme la mondialisation ou le numérique.
- Utilisez systématiquement un langage simplifié, comme par exemple des guides pour le vote adaptés en Facile à lire et à comprendre (FALC).
- Ne négligez pas les questions des obstacles en termes d'aménagement urbain, ou les obstacles à une interaction limitée, comme par exemple l'accessibilité aux locaux de vote.
- Prenez conscience de vos préjugés, comme par exemple le fait que certaines déficiences mentales excluent d'emblée toute participation politique, ou que la participation politique est « malsaine ».
- Servez-vous de la formation continue ou proposez-la afin de renforcer l'autoreprésentation.
- Discutez d'idées ou de propositions, évoquez des problématiques, les façons de gérer ses craintes, les choses à ne pas faire, les étapes, les critères de réussite, etc, non pas « pour » les personnes concernées mais « avec » elles.
- Partez du principe de diversité. Tout le monde ne peut pas s'intéresser aux questions de politique de la même manière. Lorsque vous décelez un intérêt pour ces enjeux, mettez les moyens nécessaires à disposition et encouragez.
- La participation politique ne se limite pas à voter ou à être élu.  
Les actions suivantes en font également partie
  - La rédaction de courrier des lecteurs ou de commentaires
  - Des contributions à des forums ou à des blogs
  - La participation à des pétitions en ligne
  - L'engagement dans un parti politique ou une ONG (avec ou sans adhésion)
  - La participation à des émissions radio
  - La participation à des manifestations

## La Boussole dans la pratique: la participation à la vie politique

---

- En tant que prestataire de services aux personnes en situation de handicap, concluez un accord de coopération avec votre commune à cet égard.
- Ne limitez pas l'offre de participation politique au lieu de vie ou de travail mais élargissez-la aux possibilités qu'offrent la commune, le canton ou la confédération.
- Envisagez votre organisation comme pouvant être également un organisme politique ou de formation pour l'acquisition des compétences suivantes :
  - L'auto-détermination et la participation
  - La prise de responsabilités
  - L'allocation des ressources
  - La priorisation des objectifs
  - La capacité à analyser ses propres décisions et les conséquences qui en découlent et sur l'entourage
  - La confrontation d'intérêts divergents et la négociation
  - La gestion des conflits

### Quelques exemples tirés du quotidien :

- Participez aux réunions communales ou du canton, ou encore de partis politiques et partagez vos impressions avec les intéressés.
- Invitez des politiciennes et politiciens pour échanger avec eux.
- Facilitez l'accès à des « stamm » existants ou favorisez la création de « stamm » dans votre voisinage.

### Quelques exemples issus du domaine du travail:

- Facilitez l'accès à ou la collaboration avec des syndicats et des associations professionnelles.
- Partez de vos produits et prestations et dégagez-en les aspects politiques, par exemple ce qui relève de la responsabilité sociale ou de la politique salariale de vos fournisseurs ou de vos clients.
- Facilitez la participation et la coresponsabilité, par exemple par le biais de commissions du personnel.



## Les domaines d'application du modèle du continuum

Comment ce modèle peut-il être appliqué dans l'entreprise?

**Le modèle du continuum permet**

- D'inscrire la participation politique dans les situations du quotidien.
- De faire comprendre que la participation politique n'est pas optionnelle mais qu'elle est un droit fondamental.
- D'élargir les projets et dispositifs existants à la dimension de la participation politique.
- De provoquer une prise de conscience dans toute l'organisation sur ce que devrait signifier une participation politique réussie.
- De rendre le dialogue sur la participation politique plus transparent à un niveau transversal.

Comment les dirigeants peuvent-ils se servir du modèle du continuum?

**Le modèle du continuum leur permet**

- De disposer d'un outil de travail pour approfondir de manière systématique et cohérente la participation politique au sein de leur organisation.
- De faire prendre conscience à l'ensemble des collaborateurs que la participation politique n'est pas binaire (rien n'est blanc ou noir).
- De prendre conscience du fait que la participation politique fait également partie des critères de qualité dans l'organisation.

Comment les professionnels de terrain peuvent-ils se servir du modèle du continuum?

**Le modèle du continuum leur permet**

- De prendre conscience du niveau de participation politique qu'ils parviennent à instaurer sur certaines questions.
- De bénéficier d'un outil d'aide au dialogue avec les personnes en situation de handicap, afin de comprendre le type de participation souhaité par elles : pour pouvoir distinguer celles qui veulent simplement s'informer et écouter de celles qui, au contraire, ont envie de s'impliquer davantage, voire de militer (participation « réceptive » – participation « productive »).
- De communiquer de manière plus transparente au sein de l'équipe autour des représentations et préoccupations de chacun concernant la participation politique.
- De faire comprendre sans ambiguïté qu'empêcher la participation politique constitue une violation des droits fondamentaux.

## La Boussole dans la pratique: la participation à la vie politique

---

Comment les personnes en situation de handicap peuvent-elles se servir du modèle du continuum?

### Le modèle du continuum leur permet

- De disposer d'un outil grâce auquel elles pourront, par exemple lors d'un conseil d'habitants, d'indiquer clairement qu'elles souhaitent mener des actions de façon autonome plutôt que de se contenter d'observer.
- De rapporter que les processus de participation politique mis en place ne sont pas satisfaisants.
- De signaler les thématiques sur lesquelles elles ne souhaitent pas participer davantage (observer uniquement).
- D'impliquer également les personnes avec un handicap plus sévère, par exemple en se servant de pictogrammes ou en réduisant le degré de complexité du modèle (trois dimensions seulement : 1. Observer, 2. Impliquer, 3. Militer)

Ces exemples montrent:

### Que le modèle du continuum est utile pour,

- Envisager la participation politique comme un droit pour tous.
- Envisager et développer la participation politique de manière différenciée.
- Prendre conscience de ses propres postures et les approfondir.
- Comme professionnel de terrain, mener une action plus transparente.

## Liens complémentaires

[Le plan d'action CDPH dans sa version courte](#)

[Le plan d'action CDPH dans sa version longue](#)

[STEP BY STEP La représentation du personnel en 10 étapes](#)

Conception et rédaction par Johannes Schmuck, sur mandat des trois organisations.

Traduction à partir de l'allemand par Marina Vaucher, INSOS Genève

Révision des textes en collaboration avec Pierre Coucourde, membre du comité d'INSOS Genève

Octobre 2021